

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ENQUÊTE
HBSC
2022

en quelques
chiffres :



266

écoles participantes



13100

élèves interrogés



3728

élèves de
5^e et 6^e primaire



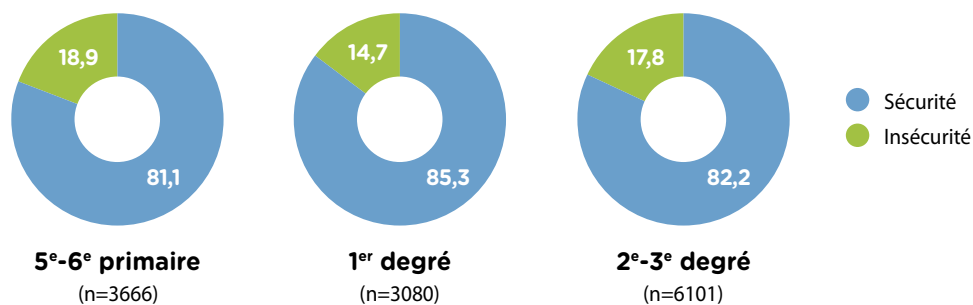
9372

élèves du secondaire

**PLUS D'UN ÉLÈVE SUR SIX ÉTAIT EN SITUATION
D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN 2022**

En 2022, 17,3 % des élèves scolarisés en Wallonie et à Bruxelles étaient considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation concernait plus souvent les élèves de 5^e-6^e primaire que les élèves du 1^{er} degré du secondaire (Figure 1). Les élèves du 2^e-3^e degré du secondaire étaient, pour leur part, dans une situation intermédiaire.

Figure 1. Distribution des élèves de 5^e-6^e primaire, du 1^{er} degré secondaire et du 2^e-3^e degré secondaire selon leur niveau de sécurité alimentaire



Dans le 2^e-3^e degré du secondaire, les élèves de l'enseignement général et technique de transition (13,8 %) étaient proportionnellement moins nombreux à être considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire que les élèves de l'enseignement professionnel (27,0 %). Les élèves de l'enseignement technique de qualification étaient, quant à eux, dans une situation intermédiaire (20,9 %).



CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR

L'insécurité alimentaire

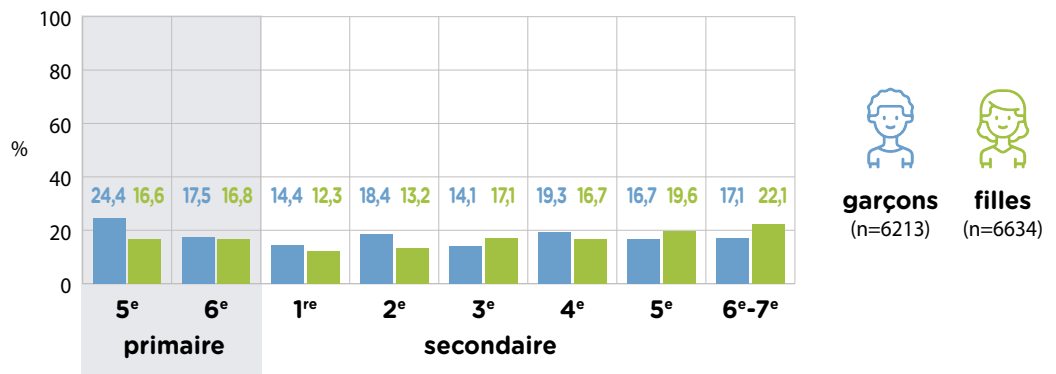
correspond à une situation «dans laquelle se trouve une personne lorsque sa capacité, ou celle de sa famille, d'acquérir des aliments favorables à la santé, en adéquation avec ses préférences alimentaires, est limitée ou incertaine». Les questions relatives à l'insécurité alimentaire ont été introduites pour la première fois dans l'enquête HBSC internationale en 2022. Elle a été mesurée à l'aide de l'outil «Child Food Security Survey Module»² composé de neuf items mesurant le niveau de sécurité alimentaire au cours des douze derniers mois. Trois modalités de réponses étaient proposées à chaque question : «jamais», «parfois» et «souvent». Conformément aux recommandations de traitement, les élèves ayant répondu positivement à au moins deux items sur les neuf ont été considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire.

² L'outil est disponible en anglais ici : <https://www.ers.usda.gov/media/8283/youth2006.pdf>

UNE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMPARABLE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

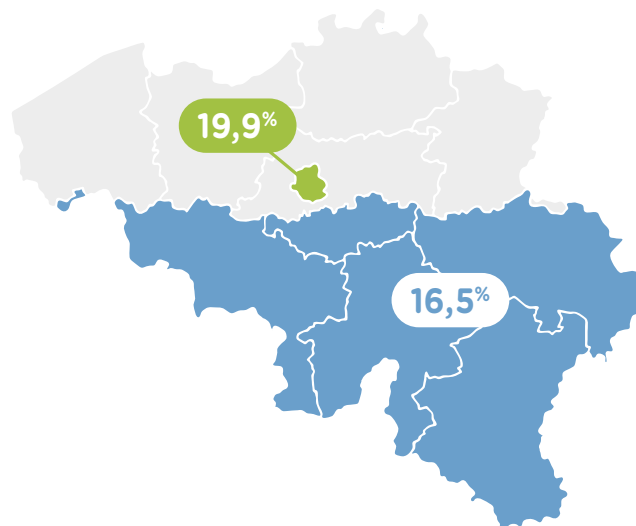
En 2022, le niveau d'insécurité alimentaire était comparable entre les filles (16,9 %) et les garçons (17,7 %). Après analyse par niveau scolaire, ce constat était observé pour tous les niveaux scolaires sauf en 5^e primaire, où la proportion était plus élevée parmi les garçons (Figure 2). Chez les garçons, les proportions d'insécurité alimentaire étaient les plus faibles chez les élèves de 1^{er} et 3^e secondaire. Chez les filles, la proportion était semblable à tous les niveaux scolaires (Figure 2).

Figure 2. Proportions d'élèves en situation d'insécurité alimentaire, en fonction du genre et du niveau scolaire



UNE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMPARABLE¹ À BRUXELLES ET EN WALLONIE

Figure 3. Insécurité alimentaire à Bruxelles et en Wallonie



¹ Ces prévalences sont considérées comme comparables sur base des intervalles de confiance qui se superposent.

Retrouvez nos études sur : <https://sipes.esp.ulb.be/>